

Educateur spécialisé en quoi ?

J'ai entendu mille fois cette question : éducateur spécialisé en quoi ? Historiquement, c'est un « non-sens ». Je ne peux donc pas répondre à cette question. Mais comme c'est mon métier, je peux plutôt tenter de répondre à la question « éducateur spécialisé, c'est quoi ? »

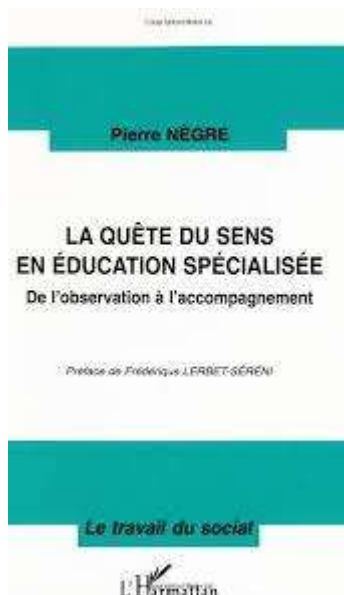
Préambule

Cher réseau,

En effet, historiquement, les éducateurs spécialisés sont ceux de l'éducation spéciale en opposition avec ceux de l'éducation nationale. En fait, « l'éduc' spé » développe des compétences transversales pour venir en aide à tout "public fragilisé". J'aime à penser que ce public est spécial dans le bon sens du terme.

L'éduc' peut donc être amené à travailler, soit avec des adolescents plus ou moins en difficulté, soit avec des personnes en situation de handicap, soit avec des personnes en errance (les SDF pour la plupart des gens, mais pas seulement). Mais aussi, auprès de migrants, des femmes battues... De tout public fragilisé, en somme... Ma liste n'est pas exhaustive.

Un peu psy, un peu prof, un peu médiateur familial, mais aussi assistant social ou conseiller d'orientation : l'éducateur est à la croisée des professions sociales. Sans être expert dans ces domaines, il en connaît les bases. Sa polyvalence lui permet d'échanger avec tous les publics en variant juste ses modes de communication avec ses usagers.



Selon Pierre Nègre, l'éduc' est un traducteur¹, il traduit les demandes des usagers aux responsables éducatifs, Il traduit les lois pour ses usagers, mais aussi, il doit faire le lien avec les acteurs entourant le jeune (parents, enseignants...).

Mais quels sont véritablement les objectifs de l'éducateur, alors ?

Toute la complexité de notre métier est de ne pas fixer nous-même les objectifs des usagers mais que les usagers en soient partie prenante, qu'ils soient en situation de handicap, en errance ou juste « paumé ». Les objectifs varient donc d'un profil à l'autre.

- Pour une **personne en situation de handicap**, un objectif peut être très simple comme : amener sa fourchette à la bouche au moment des repas afin de maintenir ses acquis.
- Pour un **jeune adolescent** déscolarisé, il s'agira de choisir et non subir son projet d'orientation pour se sentir plus investi dans ses apprentissages.

¹ Nègre Pierre, *La quête du sens en éducation spécialisée : de l'observation à l'accompagnement*, L'Harmattan, 1999.

- Pour **une personne en errance**, cela peut se concrétiser simplement par la participation à une partie de palet sur les bords de la Vilaine afin de se socialiser et d'occuper ses journées.

Et oui, l'éducateur doit être polyvalent !

Dans tous les cas, nous devons aider les usagers à se projeter. D'ailleurs, l'étymologie du mot projet est : « *idée qu'on met en avant, plan proposé pour réaliser cette idée* »².

Et c'est là tout notre travail : aider les usagers à réaliser leurs idées en proposant un plan d'action dont ils sont les principaux acteurs.

- Ce n'est pas simple quand il n'y a que de la communication non-verbale comme dans certains cas de **poly-handicap**.
- C'est compliqué aussi quand un **jeune** est placé par la protection de l'enfance dans un foyer éducatif où il doit apprendre les règles de la vie en collectivité.
- Quant aux victimes d'addiction, public en errance, l'un de nos formateurs avait parfaitement résumé la situation : "avec ce public, vous êtes dans une relation à trois, il y a vous, l'autre et son produit".

Il s'agit de permettre donc à ces personnes vulnérables de gagner en autonomie, le plus possible. Mais soyons honnête, l'autonomie comme l'opinion publique peut l'entendre n'est pas égale pour tous. Tentons au moins de la rendre équitable. Alors je donnerai à l'autonomie sa définition étymologique « fait de se gouverner d'après ses propres lois »³. Cette définition me semble la plus proche de ce que de ce que mes dix années d'expérience au contact de ces publics m'ont appris.

Ainsi certaines **personnes en situation de handicap** (physique et/ou psychique) ne pourront jamais travailler en milieu ordinaire, la cadence étant bien trop importante dans une société où la productivité a atteint une telle proportion.

- D'autres usagers, surtout **les adolescents** auront la réputation d'avoir du mal à répondre à une certaine hiérarchie. Bien que sur ce sujet, c'est très curieux ! Beaucoup de jeunes qui me sont arrivés en entretien, surtout s'ils venaient pour des problèmes d'autorité (d'après leurs enseignants), évoquaient souvent d'être militaire dans leur projet d'orientation.
- Pour ce qui est du « **public en errance** », il est intéressant de constater que seuls les éducateurs de prév' (communément appelés éducateurs de rue) sont les seuls éducateurs sujets au secret professionnel. Leur objectif est de permettre aux jeunes et aux moins jeunes présents sur l'espace public de mieux vivre leur situation. Pour cela, la relation de confiance est primordiale. Prenons un exemple, l'éducateur de la prévention spécialisée assiste à un deal de drogue. Or, dans les quartiers la méfiance règne avec les « Sociaux » comme certains nous appellent. Il faut donc construire la relation de confiance et le dealer sera rassuré de savoir que l'éduc' est sujet au secret professionnel. Petit à petit, peut-être, sortira-t-il du deal ?

² <https://www.cnrtl.fr/etymologie/projet>

³ <https://www.cnrtl.fr/etymologie/autonomie>

Bref, l'éducateur est pour moi une sorte **de révélateur des forces** de chacun.

Et, donc, de quels moyens dispose-t-il pour répondre à ces objectifs ?

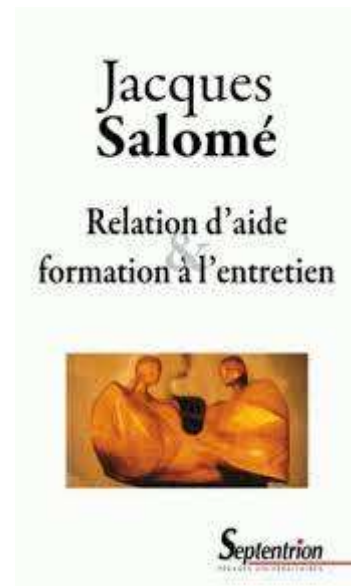
Là aussi, difficile d'être précis, nous utilisons presque autant d'outils qu'il y a d'usagers. Il n'existe pas de recette miracle quand on travaille avec l'humain. L'éducateur doit être imaginatif pour s'adapter à chacun de ses usagers.

Nous avons quand même quelques grands principes comme l'empathie (mais pas trop, question d'autorité, soi-disant), la bonne distance que je préfère nommer juste distance pour ma part et l'ouverture d'esprit : ce qui pour moi est très variable d'un éducateur à l'autre. Pour anecdote, j'ai entendu beaucoup de collègues rire de mes stages de formation que j'ai fait dans des structures « estampillées cathos ». Un jour, un formateur leur a rappelé que les laissés-pour-compte d'avant étaient accompagnés par des religieux. J'ai même des collègues qui m'ont dit qu'on pouvait accompagner tous les usagers dans leur religion sauf les cathos. Vous avez dit ouvert ?

Reprenons ces trois grands principes :

- D'abord, **l'empathie**, cette capacité à ressentir les émotions que ressent l'autre. Il ne s'agit pas là de se mettre à la place de l'autre mais de mieux comprendre ses besoins d'accompagnement. Je vous renvoie ici à Jacques Salomé qui a beaucoup écrit sur la relation éducative⁴. Il en définit six aspects indispensables à l'empathie :
 - Compréhension empathique
 - Croyance en l'autre
 - intérêt et respect sans réserve
 - Acceptation de l'autre
 - Être accessible
 - transparence et sincérité

- Ensuite **la juste-distance** qui est, selon moi, un savant mélange entre l'autorité que l'on pose et les limites que l'on se fixe. Il est intéressant de bien définir l'autorité pour éviter l'autoritarisme ou le copinage.



⁴ Salomé Jacques, *Relation d'aide et formation à l'entretien*, Broché, 2003



D'ailleurs, ça me rappelle une phrase qui m'a été dite par certains jeunes, après les avoir repris pour consommation d'alcool avant un atelier collectif. Ceux-ci ont su me dire après : « Punaise, t'es sympa mais faut pas t'faire chier ! ». Pour moi, l'équilibre de l'autorité se trouve dans cette phrase banale mais lourde de sens :

« T'es sympa mais faut pas t'faire chier ! ». Jean-Marie Petitclerc imagine trois espaces sociaux où l'autorité s'exerce, l'école, la famille et la rue⁵ (bien que celui-ci soit mis à mal avec les confinements successifs). Je ne peux m'empêcher de faire le lien avec les trois publics principaux de l'éduc'.

- **Le Handicap** d'abord que je vais lier ici à l'école compte-tenu du nombre de lois qui sont sorties pour l'inclusion scolaire. Et ce, malgré la difficulté de certains à avoir une AESH (Accompagnant d'Enfants en Situation de Handicap).
 - **La protection de l'enfance** qui pour moi représente **la famille** comme autorité dysfonctionnelle. En effet, les placements, notamment administratifs concernent des jeunes maltraités ou souffrant de carences éducatives (pour la plupart d'entre eux).
 - Le public des « **personnes en errance** » qui s'approprie **l'espace public**, en faisant la manche devant les tabacs, par exemple.
- Enfin, il y a **l'ouverture d'esprit**. Nous accompagnons des profils singuliers qui ont pu poser des actes de violence ou se montrer raciste ou mysogine. Lorsque nous allons au fond des discussions avec certains jeunes, je me rends compte que souvent ils ont subi ce qu'ils font subir à l'autre. J'en ai tiré une conclusion sur l'être humain : « Tout coupable est avant tout victime ! ». Ça me permet de rester ouvert même si les valeurs défendues par l'utilisateur ne sont pas les mêmes que les miennes.

Ainsi comme je l'ai écrit en préambule, il existe presque autant d'outils que d'utilisateurs. Mais il me semble, à travers mon expérience, qu'il y a un outil ultime, celui de laisser transparaître l'humain qui est derrière le professionnel, en maintenant nos limites. Nous ne sommes pas des super-héros comme certains semblent le penser, mais, selon moi, des « héros du quotidien » comme le dit si bien le rappeur Soprano.

Pour ma part, j'aime faire référence à cette culture populaire qui m'est si chère. Une façon peut-être



⁵ Petitclerc Jean-Marie, *Y'a plus d'autorité ! Érés*, 2007

de traduire les rêves de ces jeunes pour la société. Probablement une déformation professionnelle. L'éducateur est un traducteur, je vous dis !

Enfin, maintenant comment savoir si le travail a été bien fait ?

Là encore, il y a de multiples façons d'évaluer notre action éducative. En réalité, si notre métier était parfaitement fait, il n'y aurait plus d'éducateur. C'est ce que nous avait dit un formateur, un jour. Ben oui, si demain chacun peut être autonome dans son projet, l'éducateur n'a plus lieu d'intervenir. Au-delà d'un travail, on pourrait parler de mission.

Pour se faire, je trouve intéressant de citer des exemples de terrain qui m'ont marqué.

- Concernant le **public en situation de handicap**, je me rappelle ce jeune de 11 ans diagnostiqué « troubles du spectre autistique », Jean⁶. Je suis recruté pour m'occuper spécifiquement de lui, animateur spécialisé comme l'association nous appelait. Mon objectif était de faire en sorte qu'il se socialise et que je puisse l'extraire du groupe dans les moments de crise. Résultat, au bout de 15 jours, le jeune s'est fait plein de copains (plus que son frère qui nous faisait enrager, d'ailleurs) et il n'a fait aucune crise. Mission accomplie ! Au vu des objectifs de ce jeune, c'était bon, il s'était socialisé et n'avait fait aucune crise. **En fait nous évaluons notre travail en fonction des objectifs que nous nous sommes fixés avec notre usager.**
- **Le public adolescent**, maintenant. Comment évaluer la réussite d'un suivi avec des à 15 ans. Alphonse est d'origine sénégalaise. Il veille sur son petit frère car ses parents font beaucoup d'allers-retours entre la France et le Sénégal. Déscolarisé, il est celui qui va s'occuper de ses neveux et nièces quand sa sœur doit aller au travail, mais aussi celui qui va faire les courses pour la fratrie. Alphonse arrive dans mon bureau et quand je lui demande ce qu'il veut faire de sa vie. Il me dit directement : « chauffeur de bus ». Alors vouloir être chauffeur de bus à 15 ans, ça demande surtout de la patience ! En effet, il faut avoir le permis de conduire et une expérience de 3 ans de conduite avant de conduire un bus. Ce qui nous amène à 21 ans pour Alphonse, soit dans 6 ans, dans le meilleur des cas. Oups, mais que faire en attendant ? Maintenir le lien. Ce que j'ai fait et après des rescolarisations partielles, des parcours mission locale, Alphonse est devenu chauffeur de bus à 22 ans. Objectif réalisé ! **En résumé, l'éducateur doit prendre en compte la temporalité, singulière à chacun et maintenir le lien en attendant que ce soit possible.**
- « **Le public en errance** ». Prenons l'exemple d'Olympe. Olympe est très cultivé et « c'est un gentil ! » comme dirait son pote Toto. Sortant d'une rupture difficile, il se retrouve à gérer 8 chiens à lui tout seul car Madame est partie. Olympe souffre de gros problèmes de dos et il a un penchant pour l'alcool. Il vit dans un squat. Pourtant, à force de discussions avec ses pairs, avec moi, avec les personnes qui lui donnaient une pièce à la sortie du supermarché, son ouverture d'esprit lui permettait d'échanger avec des personnes très différentes les unes des autres. Et, Olympe qui refusait d'être « estampillé handicapé » a monté son dossier MDPH pour de gros problèmes de dos qui l'empêchaient de travailler en milieu ordinaire. Depuis, il a un

⁶ Pour respecter la discrétion professionnelle, les prénoms sont fictifs même s'ils correspondent à de vraies situations.

logement social et a pu passer son permis. Il boit beaucoup moins de bières, ça lui arrive encore de dealer mais il est mieux dans sa peau. **En bref, l'éducateur doit accepter que ce soit déjà un progrès, même si l'objectif fixé n'est que partiellement rempli.**

Ainsi, sur la question de l'évaluation, je dirai que les clés sont entre les mains de l'utilisateur. Il s'agit pour lui d'être en capacité de s'auto-évaluer, ce que nous devons solliciter chez lui. Comme un jeune me l'a dit un jour « Maintenant que je sais d'où je viens, je sais où je vais ! ». En mettant du sens à son passé, il a pu vivre l'avenir qu'il voulait. L'éducateur est là pour **mettre du sens** : sens dans la vie, dans son rapport à la société, dans son projet, dans les souffrances de son passé...

Pour conclure,

À la question : éducateur spécialisé en quoi, je réponds maintenant : éducateur spécialisé de la relation d'aide et du projet personnalisé ! Ce sont les deux domaines de compétence qui concernent l'utilisateur dans ma formation. Les deux autres sont « le travail en équipe » et « le travail en réseau et partenariat » qui concernent plutôt la mission de traducteur.

Pour ce qui est de la relation, je vous renvoie à nos publics et à nos moyens, c'est effectivement la base du métier d'éduc' spé. Pour ce qui est du projet, il s'articule autour de trois éléments : objectifs, moyens, modalités d'évaluation. Et ce sont les trois parties que je vous ai présentées dans cet article. Il aurait finalement s'intituler : Mon projet d'éduc' spé.

Au revoir, à bientôt !